Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_102-DE

EAU DU BASSIN RENNAIS
COLLECTIVITÉ

Collectivité Eau du Bassin Rennais
Hôtel de Rennes Métropole
RENNES

N°2026-102

Programme de renouvellement des conduites d'eaux brutes et du réseau de distribution liés à l'usine de Champs Fleury à Bruz

BUREAU SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre, à dix-huit heures, le Bureau de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, légalement convoqué le 9 septembre 2026 par M. BROSSARD, Président, s'est réuni en son siège administratif, 2 rue de la Mabilais, 35000 RENNES.

Nombre de délégués	
En exercice : 15	Quorum : 8
Présents : 11	Votants : 11
Absents : 3	

SONT PRESENTS :

Mesdames Françoise LOUAPRE, Flavie BOUKHENOUFA, Caroline BUHOT (Rennes Métropole), Messieurs Yannick BRE (Montfort Communauté), Laurent DUMERCY (Brocéliande Communauté), Loïc ALMÉRAS, Pascal VASNIER (Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné), Ludovic BROSSARD, Pascal PINAULT, Yannick NADESAN [arrivé à 18h15 – à partir de la délibération n°2026-101 – départ à 19h18 – après la délibération n°2026-105], Jacky SAVIN (Rennes Métropole).

SONT ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Isabelle PELLERIN, Virginie FRABOT, Gisèle EL DIB, Monsieur Didier CHAPELLON (Rennes Métropole).

Assistés de : Mesdames Anne-Marie Aquilina, Morgane Bécot, Sandra Chériaux, Céline juspin, Virginie Leroy, Messieurs Laurent Géneau, Tristan Hisberg, Stéphane Louaisil (Collectivité Eau du Bassin Rennais).

Le quorum est atteint, le Président, M. BROSSARD, ouvre la séance.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_102-DE

Rapport,

Mes Chers Collègues,

Contexte

Le château d'eau de la Haye de Pan situé à proximité de l'usine de Champ Fleury présente une vétusté importante (chute de bloc de béton, accessibilité aux cuves dangereuses) et sa réhabilitation étant trop onéreuse, le schéma directeur adopté en 2025 a conclu à la possibilité de l'abandonner.

Cet abandon nécessite au préalable de modifier les conduites à l'intérieur du site et de créer un regard de répartition des eaux pour alimenter l'usine et l'autre château d'eau conservé sur le site de Champ Fleury.

Par ailleurs, les conduites d'eaux brutes alimentant l'usine de Champ Fleury, en provenance des captages de « Pavais » et de « Marionnais » sur la commune de Chartres-de-Bretagne, nécessitent d'être renouvelées en raison de leurs années de pose (année 1960) et du matériau en Fibre de Verre, de diamètre Ø300 mm, qui est sensible aux casses.

Les conduites du captage de la Marionnais ne sont concernées que sur la partie commune avec les conduites de Pavais. Le renouvellement du reste du réseau de la Marionnais sera réalisé dans un prochain programme (2028/2029) en parallèle à celui du réseau structurant allant sur Chartres-de-Bretagne.

Le schéma directeur a aussi conclu à la nécessité de renouveler des conduites de distribution en provenance du réseau de Rennes (Fonte Ø400 mm) et de renforcer des conduites (Acier Ø300 mm) au départ de l'usine alimentant le réseau structurant des communes de Chartres-de-Bretagne et Noyal-Châtillon-sur-Seiche afin d'améliorer les pressions sur ces communes et sécuriser cette artère en cas de casse.

Le contexte d'emprise restreinte des travaux aux abords de l'usine de Champ Fleury et de la rue Lavoisier qui est une principale à l'entrée de la zone industrielle oblige à réaliser l'ensemble des travaux dans la même temporalité et, suivant les cas, de poser les conduites en tranchées communes (2 voire 3 conduites dans la même tranchée).

Ainsi, 3,78 km de réseau de distribution du diamètre Ø125 mm à Ø500 mm et 3,18 km de réseaux liés aux canalisations des forages, diamètre Ø300 mm, devront être renouvelés.

Présentation des besoins

Au regard du contexte, il ressort la nécessité de procéder aux études et travaux suivants :

- La mission de maîtrise d'œuvre (PRO, VISA-DET-AOR) sera réalisée par le Cabinet BOURGOIS, dans le cadre de l'Accord-Cadre de Maîtrise d'œuvre 2023-2027,

- Les travaux seront réalisés dans le cadre de l'Accord-Cadre travaux à marchés subséquents 2023-2027.

  Ces travaux sont découpés en 4 secteurs de travaux correspondant aux conduites d'eaux brutes et conduites de distribution à renouveler, soit en tranchée seule soit en tranchées communes.

- La réalisation des études connexes comprend notamment : étude géotechnique, investigations complémentaires et de localisation de tous les réseaux, analyses des sols (recherches amiante et recherches de terres polluées, mission de contrôle technique).

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_102-DE

Coût prévisionnel de l'opération

Le coût prévisionnel de l'opération (valeur septembre 2026) se répartit comme suit :

Marchés et Prestations diverses	Montant HT
Mission de maîtrise d'œuvre (PRO, VISA, DET-AOR) *Accord-Cadre Maîtrise d'Œuvre*	**120 513,31 €**
Travaux de renouvellement des canalisations (6 990 m)	**4 017 110,26 €**
Dont travaux réseaux distribution (linéaire 4 510 m)	2 591 869,43 €
Dont travaux réseaux conduites forages (linéaire 2 480 m)	1 425 240,83 €
Marchés connexes (contrôle technique, CSPS, diagnostic amiante, investigation complémentaire, étude géotechnique)	**120 513,31 €**
Aléas divers (10%)	**401 711,03 €**
Total	**4 659 847,91 €**
Dont Programme politique 23 - Transporter l'eau par adductions du lieu de production au lieu de consommation (35%)	1 653 279,37 €
Dont Programme politique 31 - Pérenniser le patrimoine de distribution d'eau potable de la Collectivité et accompagner le développement du territoire (65%)	3 006 568,54 €

- **Plan de financement prévisionnel de l'opération**

Ce programme est financé comme suit :

- En partie, par le SMG Eau35 pour les conduites eaux brutes relatives aux captages
- En totalité par la Collectivité pour le reste des travaux

- **Calendrier prévisionnel de l'opération**

Le calendrier prévisionnel de réalisation de cette opération est le suivant :

- Réalisation des études de maîtrise d'œuvre : de novembre 2026 à janvier 2027,
- Consultation et attribution du marché de travaux : de février 2027 à avril 2027,
- Travaux à partir de mai / juin 2027.

Considérant les domaines qui ont été délégués au Bureau, il vous est proposé, mes Chers Collègues de bien vouloir :

1. Approuver le programme de l'opération et son financement ;
2. Prendre acte du lancement de l'opération selon le calendrier prévisionnel exposé précédemment ;
3. Dire que les crédits en dépenses sont prévus au Budget 2026 et seront inscrits au(x) budget(s) suivant(s) (Programme 23 – Transporter l'eau par adduction du lieu de production au lieu de consommation et Programme 31 - Pérenniser le patrimoine de

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-253502629-20260915-DELIB2026_102-DE

distribution d'eau potable de la Collectivité et accompagner le développement du territoire) ;

4. Dire que les recettes seront inscrites au Budget 2026 et suivant(s) (Programme 23 – transporter l'eau par adduction du lieu de production au lieu de consommation).

Après en avoir délibéré,

Le Bureau adopte le rapport à l'unanimité.

À Rennes, le 15 septembre 2026

La secrétaire de séance,
Anne-Marie AQUILINA

Le Président,
Ludovic BROSSARD

Collectivité Eau du Bassin Rennais
35

Date de publication : 24 SEP. 2026